

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 20 (1923)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
D^r ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

ANNONCES-SUISSES, S. A.,
Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.

VINGTIÈME ANNÉE

N^o 6.

JUIN 1923

Sommaire — Nécrologie : M. Adrien Matthey (illustr.). — Assemblée générale de la Société Romande d'apiculture à Nyon 1923. — L'assemblée générale et la visite de la station de fécondation, par F. J. — Appel, par SCHUMACHER. — Conseils aux débutants pour juin, par SCHUMACHER. — Assemblée des délégués du 17 février 1923, rapport du Président (suite), par A. MAYOR. — Le contrôle du miel en 1923. — Les falsifications du miel, par Alin CAILLAS, ing. agricole. — Des piqûres (suite), par CACHOT Jos. — Mauvais calcul, par BERGER. — Pesées de ruches. — Question. — Nouvelles des sections. — Dons. — Nouvelles des ruchers. — Bibliographie.

† ADRIEN MATTHEY

Le Comité de la section de l'Orbe vient d'être frappé par la mort d'un de ses membres et amis, M. Adrien Matthey, survenue le 25 mars 1923 à l'âge de 51 ans.

Plein de vie et d'entrain, sous-chef de l'Usine électrique des Forces de Joux, à Montcherand depuis 1907, il jouissait de l'estime et de la confiance de tous ; sa droiture, sa complaisance, son esprit d'initiative l'avaient désigné à l'attention de ses concitoyens.

Dans le domaine apicole, il avait fait ses débuts en 1911, la récolte de cette année-là, a donné l'essor nécessaire pour s'intéresser à l'apiculture. L'ami Adrien, mécanicien de son état, était un chercheur,



il avait construit sept ruches Bosset auxquelles il avait apporté tous les perfectionnements utiles, il attendait le moment de les expérimenter ; hélas ! la mort est venue trop tôt faire son œuvre néfaste, en peu de jours ce vaillant collègue est enlevé à l'affection des siens et de ses amis.

Appelé à faire partie du Comité de notre section en 1915, ses collègues ont pu apprécier en lui sa franche cordialité, son accueil toujours bienveillant faisait de sa demeure un milieu des plus hospitalier.

Un long cortège accompagnait sa dé-

pouille mortelle au champ du repos ; un collègue au nom des autorités communales et scolaires a retracé la vie et considéré la perte de cet homme de bien.

Nous gardons de cet ami et collègue le plus affectueux souvenir, et tous ceux qui l'ont connu s'associeront à nous pour exprimer à sa famille notre plus vive sympathie.

P. G.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE A NYON 1923

Programme

Samedi 30 juin.

- 14 h. 30. (ou 15 h., selon arrivée des trains et bateaux de Lausanne et Genève). Rendez-vous à la gare de Nyon et départ par train spécial N. M. jusqu'à la station de l'Asse.
15 h. 30 Visite du rucher Duboux à Grens.
16 h. 30 Départ à pied pour Trélex (20 minutes) et visite du rucher Courvoisier.
18 h. Train spécial Trélex-St-Cergue (1050 m. alt.).
19 h. 30 Dîner au Grand Hôtel Auberson. — Soirée familière. — Coucher au Grand Hôtel Auberson.

Dimanche 1^{er} juillet.

- 8 ½ h. Départ à pied pour visiter la Station de fécondation de La Chèvrerie (25 minutes, course magnifique sur le Jura sans changement d'altitude).
9 h. 30 Conférence à la Station puis discussion sur l'élevage des reines et la fécondation.
11 h. 30 Visite d'une station rustique aux Gogans de la Borsattaz.
12 h. 30 Dîner au Grand Hôtel Auberson, puis retour à Nyon par train spécial. — Dislocation.

P.-S. — Les chanteurs prendront les recueils verts.

Les participants à la fête sont priés de détacher le bulletin ci-dessous et l'envoyer avant le 20 juin à M. A. Corbaz, à Gingins. *La Carte de fête complète coûte Fr. 15.—*, qui peuvent être versés au Compte de chèques I. 1304, M. A. Corbaz, Gingins, ou pris en remboursement.

BULLETIN D'ADHÉSION

Le *soussigné* *prendr* *part à la réception de la ROMANDE les*
30 juin et 1^{er} juillet 1923 :

..... *souper au Grand Hôtel Auberson à Saint-Cergue,*

..... *chambre* » » » »

..... *dîner* » » » »

..... *course Nyon-Saint-Cergue en train spécial.*

.....
(Lieu et date)

.....
(Signature bien lisible)

Envoyer ce bulletin avant le 20 juin à M. A. CORBAZ, à Gingins.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LA VISITE DE LA STATION DE FÉCONDATION

La Section de Nyon se fait un plaisir d'adresser un vibrant appel à tous les apiculteurs en les priant de se faire inscrire nombreux pour prendre part à la réception de « la Romande ».

C'est dans le coin magnifique de plaine et de Jura chanté par Ed. Rod que se déroulera le programme de notre fête.

Sans compter l'aimable imprévu de ce programme qui laisse la plus large place au charme des entretiens individuels, le Comité d'organisation a voué tous ses soins à réjouir ses hôtes.

Les apiculteurs voudront bien, autant que possible, se faire accompagner de leurs épouses, car, comme nous l'avons déjà dit, c'est la coutume ici d'intéresser « les Reines » à nos travaux et à nos réjouissances.

La Station de fécondation est installée depuis le 5 mai. C'est dans un petit vallonement bien abrité, légèrement incliné et ouvrant sur la plaine, adossé à la bordure d'une essertée et en bonne partie dans des petits buissons que sont posées les gaies ruchettes dont une bonne douzaine ont déjà vu la noble habitante revenir de sa mission d'amour.

Du côté opposé à l'essertée, le sol se relève en un coteau dominé par la vieille maison de La Chèvrerie d'où notre surveillante, personne aimable et habituée à l'hospitalité, a l'œil sur notre bien tout en



Monsieur

A. CORBAZ

Gingins

servant le thé et la bière à quelques promeneurs ou visiteurs du jardin alpestre de M. Correvon, une merveille en cette saison.

Venez donc nombreux chers collègues ; vous aurez de quoi vous réjouir et vous distraire à ce commerce aimable avec la nature ; vous goûterez la douceur secrète de cette paix de la montagne devant le plus beau paysage qui soit et en contact avec tant de choses qui éveilleront votre sensibilité et toucheront votre cœur. F. J.

APPEL

Les membres qui ne collectionnent pas le *Bulletin* et qui auraient conservé le *numéro de février 1923*, rendraient service à l'administrateur en lui faisant parvenir le dit numéro. Merci d'avance.

Pour le rucher de St-Loup, nous aimerions échanger 3 ruches Dadant-type, contre 3 Dadant-Blatt, afin de n'avoir qu'un seul système. Nous serions vivement reconnaissant à ceux qui voudraient nous faciliter cet échange. Il s'agit de ruches neuves, très bien faites.

Schumacher.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR JUIN

La fin d'avril a été superbe cette année, ainsi que les six premiers jours de mai ; l'élan pris par nos colonies était remarquable et tout était plein de promesses. Mais hélas ! Messieurs les Saints de glace se sont fait annoncer à l'avance par des journées pluvieuses, froides et la température des nuits est maintes fois descendue à tout près de zéro et même en dessous. Dans les régions avancées, l'esparcette fleurissait et tous nos bataillons d'ouvrières ardentes au travail étaient retenues au logis par un chômage forcé. Pendant la journée, le thermomètre monte péniblement à 12 ou 14 degrés et un vent du nord-ouest souffle aigrement depuis bientôt quinze jours.

Pour plusieurs contrées, la récolte est déjà compromise. L'espoir reste pour ceux qui habitent au-dessus de 600 mètres.

Dans de telles circonstances, les fortes populations ont rapidement épuisé leurs provisions, même abondantes ; une colonie moyenne consomme quatre à cinq cents grammes par jour et telle autre bien davantage ; aussi mon premier conseil aujourd'hui consiste à dire : Prenez garde, votre colonie, même avec la hausse risque de périr de faim, sauvez-là ; ce sera douloureux pour votre porte-monnaie, mais si vous aimez les abeilles vous leur devez bien cela.

Dans tel rucher, où l'on a stimulé de bonne heure, la période pluvieuse en retenant les abeilles au logis, a provoqué, au premier beau jour, la fièvre d'essaimage. Nous connaissons un rucher de six ruches qui en est aujourd'hui à son douzième essaim. C'est l'occasion de

renouveler ses reines, toutes celles qui ne vous ont pas donné entière satisfaction ; il est vraiment dommage de laisser se perdre tant de jeunes majestés pour lesquelles à d'autres moments on devra déboursier 8 ou 10 francs alors qu'on peut les avoir gratuitement et sans risques.

A une ruche qui a essaimé, prenez un rayon portant deux cellules royales ; ajoutez-lui un ou deux rayons de couvain mûr et deux rayons de miel et voilà une petite colonie qui vous enchantera l'année prochaine. Avec une seule souche, vous pouvez vous procurer facilement trois jeunes colonies, espoir de l'avenir. Vous pouvez prendre sans crainte, au moment de la récolte, des cadres de couvain à vos plus fortes colonies ; ce couvain éclore trop tard pour fournir des butineuses, mais assez tôt pour renforcer les jeunes colonies que vous aurez ainsi formées.

Ou bien encore, vous avez telle ruche qui est très en retard, la reine n'a pas répondu à votre attente ; vous la supprimez, puisque aussi bien cette colonie ne vous donnera pas de récolte ; si elle est assez populeuse, divisez-la en deux groupes à chacun desquels vous donnez deux ou trois cellules royales et voilà de nouveau deux colonies qui grâce à leur jeune reine éclore en bonne saison seront votre fierté au printemps prochain. Quant à l'élevage spécial des reines, en ruchettes, attendez mon cher débutant, d'avoir non pas assez de poils au menton « mais assez de trous d'aiguillons » au dit menton ou ailleurs pour vous occuper de cet élevage-là. C'est passionnant, vous y viendrez, mais étudiez bien votre affaire non pas dans les livres et brochures seulement, mais auprès de vieux praticants.

Vous avez eu un essaim primaire, soignez-le, laissez la vieille reine vous remplir deux ou trois cadres (ou davantage) de couvain, puis... remplacez-la par une jeune ou par une cellule royale.

Sans doute cet essaim ne vous fera pas de récolte, mais encore ici, vous aurez une jeune reine pour 1924 et c'est à quoi il faut tâcher d'arriver dans la mesure du possible : de jeunes reines en abondance dans votre rucher. C'est ainsi qu'il prospérera et vous réjouira. Avec les années, vous observerez que certaines colonies vous épargnent ce souci ; elles changent leur reine elles-mêmes, en temps voulu ; si vous avez de ces colonies-là soignez-les comme votre fiancée... et ne vous les laissez pas prendre, ni flirter avec d'autres.

Il y aura peut-être tout de même quelque chose à extraire ; si c'est une année de misère, extrayez le moins possible ; laissez à vos ruches tout le nécessaire, on ne remplace pas le miel avec du sirop, mettez-vous bien cela dans l'esprit ; le sirop est, si je puis

ainsi m'exprimer, une *nourriture morte*, tandis que le miel est un aliment vivant ou mieux donnant la vie par les vitamines qu'il contient en abondance.

Et si je vous conseille de laisser beaucoup de miel à vos abeilles, tâchez d'en conserver beaucoup pour vous aussi et d'en avoir à offrir ; c'est à chaque apiculteur qu'il appartient de faire apprécier le miel autour de lui ...en l'appréciant lui-même le tout premier.

Daillens, 21 mai.

Schumacher.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 17 FÉVRIER 1923

Rapport du Président.

(SUITE)

Cependant la miellée veillait. Depuis 1918 on n'en avait pas vu ; et, Saint-Fridolin n'avait-il pas été beau !

Déjà en juin on pouvait remarquer les sous-bois des forêts se couvrir d'une fine couche brillante ; c'était l'indice d'une suite plus ou moins abondante qui devait commencer en juillet pour durer jusqu'à l'arrière automne.

Qu'il faisait bon alors travailler au rucher ; presque pas de piqûres, toujours pressées et actives les abeilles ignoraient totalement leur maître. A ce moment nous avons vu plusieurs choses bizarres dont la solution échappe à notre cerveau.

Vous avez tous pu remarquer, avec anxiété sans doute, combien les abeilles serraient la reine et rétrécissaient le nid à couvain. On avait beau faire de la place, mettre à côté de la dernière ponte un beau cadre, propre avec une couronne de pollen, le lendemain il était plein de miel.

Dans d'autres cadres, au fur et à mesure des éclosions, les cellules s'emplissaient de miel.

Les reines entravées dans leurs habitudes d'ordre et de régularité n'y comprenaient rien ; il leur fallut bien quelque temps pour remettre les choses au point. La conséquence de cette anomalie fut l'absence presque complète d'essaims, tant primaires que secondaires, ainsi que des populations qui n'ont pu atteindre cette force caractéristique d'une année normale.

Encore un fait intéressant sur ces dispositions particulières des abeilles est celui-ci :

Un jeune apiculteur, novice il est vrai et qui ne m'en voudra pas de citer son expérience, ayant constaté ce rétrécissement du nid à couvain, cru bien faire d'introduire dans l'une de ses ruches une

belle feuille gaufrée, bien fraîche, qu'il plaça dans le milieu du groupe.

Quelle ne fut pas sa surprise quelques jours plus tard de constater que ce cadre était tellement plein de miel qu'il formait une vraie planche de partition ; je dis planche de partition, parce que, du côté droit qui avait été privé de mère, les abeilles avaient élevé de fort belles cellules royales, alors que du côté gauche tout était normal. Je regrette que l'intéressé ait enlevé cette planche de partition originale car il eut été intéressant de suivre la suite de l'opération.

Pourquoi les abeilles ont-elles voulu absolument remplir le corps de ruche avec des provisions ? Est-ce peut-être une protestation sur la qualité du sucre que nous sommes habitués à leur servir, ou, trop pressées de rentrer la récolte n'avaient-elles pas le temps de monter le miel dans les hausses ?

Oui, cette seconde récolte fut superbe, et quoique loin d'atteindre cette quantité fantasmagorique que nous cite un journal d'outre-mer où l'on paraît confondre quelque chose dans le poids, l'apiculteur soigneux et prévoyant qui avait sa réserve de cadres en bon état, a eu le plaisir de devoir tous les utiliser. Il y a eu d'agréables surprises, tels apiculteurs qui avaient donné des hausses à lécher, ne furent pas peu surpris, voulant les retirer, de les trouver à nouveau pleines ou peu s'en faut. Oui, sans manifestations bruyantes, on peut presque dire en sourdine, les abeilles avaient de nouveau rempli les cadres.

Cela m'a rappelé cette réflexion pleine de malice que j'ai lue dans un rucher.

« Tout comme les femmes, ce n'est pas lorsqu'elles font le plus de bruit qu'elles font le plus de travail. » Pardonnez-moi, mesdames, je ne fais que citer et je devine sans peine vos réponses au bourdon qui a osé !!!

Il est d'autres apiculteurs qui n'ont pas su profiter de cette récolte, ceux qui ne sont jamais pressés, qui doivent faire cadre et cire au moment de s'en servir ; ceux qui ont toujours le temps pour remettre un cadre ou visiter une ruche.

Nous connaissons des ruches dont le propriétaire n'a pas encore eu le temps d'enlever les hausses de juillet, et quelles hausses, un vrai bloc de miel. Il est pourtant bon garçon, un cœur d'or, serviable, jovial, mais pas apiculteur pour un sou.

1922 est à classer dans les années de bonne récolte. Les pentes boisées du Jura semblent avoir été favorisées jusque dans le canton de Soleure, puisque c'est ce canton qui accuse la plus forte récolte pour la Suisse alémanique avec une moyenne de 16:4 kilos.

Le miel de 1922 est de très bonne qualité quoiqu'en disent nos amis de Suisse alémanique ; la preuve c'est qu'il s'est solidifié de très bonne heure en une masse onctueuse, sans granulation. Il n'a pas, il est vrai, pour la seconde récolte tout au moins, de couleur bien arrêtée, et nous avons été surpris des différences de teintes que nous avons rencontrées au Comptoir.

L'écoulement de cette seconde et grosse récolte est un peu pénible ; les transactions sont difficiles surtout parce que, chez les grossistes, les stocks de vieux miels achetés à 5 et 6 fr. sont encore considérables.

Selon le vœu émis, une réunion des représentants des sections avec mission de discuter et de fixer le prix officiel du miel eut lieu à Neuchâtel lors de l'assemblée annuelle, en mai. Le prix de 3 fr. 50 arrêté alors souleva bien des critiques sur le moment, mais l'abondante seconde récolte vint compenser le sacrifice que votre comité avait jugé nécessaire pour arrêter l'importation chez nous du miel étranger.

Cette décision ne fut pas des plus agréables pour nous. Les producteurs ou marchands qui avaient ouvert des tractations nous ont reproché de leur faire perdre 1 franc par kilo. D'autres nous ont dit : « Sie machen uns eine böse Konkurrenz. » Le qualificatif de « minderwertig » a de nouveau été prononcé. Il y a même eu du boycottage puisque un acheteur m'écrivait : « Je ne suis autorisé à acheter que du miel contrôlé par l'organe du Bienenfreund, et ce bureau de contrôle ne veut pas contrôler du miel de Suisse romande.

Cependant, il n'y a pas, que je sache, de désignation spéciale chez les détaillants et tout ce miel « *minderwertig* » que nous fournissons depuis longtemps en Suisse alémanique est bel et bien vendu sous le nom du « Miel suisse ». Toutes ces misères et toutes ces tracasseries, pourquoi ? ? Allons, amis de la « Blaue » ne soyez donc pas jaloux de nos grosses récoltes jusqu'à vous rendre méchants ou injustes.

La statistique publiée dans la *Bienen-Zeitung* nous indique que le canton de Soleure arrive premier comme récolte avec 16.4 kilos de moyenne et que le prix de revient du miel en 1922 est de Fr. 6.82 par kilo.

On a dit aussi : « Vos miels sont de qualité inférieure puisque vous faites des prix plus bas. »

Messieurs, nous devons relever ce défi. Je fais appel à la bonne volonté de tous ceux qui pratiquent et qui envoient à Brougg pour vérification, la comptabilité officielle.

Nous ne publierons pas de noms, pas de chiffres, sauf le prix de revient qui, basé sur les mêmes principes, sera, pour la Suisse romande, bien inférieur à celui publié par l'organe de la Société alémanique.

(A suivre.)

A. Mayor.

LE CONTROLE DU MIEL

De tous côtés des plaintes se font entendre sur l'envahissement du marché suisse par les miels étrangers et il faut réagir contre un danger qui n'est que trop réel et par trop favorisé par la dépréciation de certains changes étrangers. Grâce à la bonne entente qui règne entre les apiculteurs et les sociétés diverses de notre pays, il a été possible d'intéresser les Autorités fédérales à cette lutte et à favoriser en une certaine mesure l'apiculture suisse. Mais il faut également que les apiculteurs groupés prennent leurs propres intérêts en main et contribuent pour leur part à améliorer la situation. La Romande, imitant le précédent créé par les apiculteurs de la Suisse alémanique, a mis sur pied l'Office du Miel auquel est préposé M. Jaques, à Nyon. Il fonctionne depuis deux ans, a déjà rendu de grands services et voit sa situation s'améliorer avec les années, surtout depuis qu'il fut décidé de ne plus prendre part au Comptoir Suisse de Lausanne, lequel anéantissait d'une façon déplorable la Caisse de l'Office. Le Bureau de la Romande, réuni le 12 mai à Lausanne, a, d'accord avec M. Jaques, décidé de simplifier le Contrôle du Miel qui est la base *sine qua non* de l'Office du Miel. Un règlement plus concis sera établi, se rapprochant beaucoup du règlement établi il y a déjà des années lors de la création du contrôle.

Puis M. Jaques élaborera une « Instruction pour les chefs contrôleurs » des diverses sections, instruction contenant toutes les indications pour procéder à un contrôle rigoureux et que les dits contrôleurs peuvent se procurer auprès de M. Jaques à Nyon.

Le Bureau de la Romande rappelle à tous les apiculteurs que la responsabilité de la Romande est engagée vis-à-vis du public quant à la qualité irréprochable du miel mis en vente par l'Office. Les Sections doivent aviser M. Jaques de la nomination des chefs de contrôle dans leur sein. Elles sont tenues de faire procéder au contrôle même si un seul membre désire faire contrôler son miel. Par contre toute latitude leur est laissée pour procéder à leur convenance dans leur rayon, tout en se basant sur les « Instructions » que M. Jaques enverra, sur demande, aux chefs contrôleurs. Il serait trop long de s'étendre sur tout le règlement, sur toutes les instructions, le présent article n'a pour but que d'attirer l'attention des apiculteurs sur le contrôle, de les engager à s'inscrire nombreux, de procéder avec minutie aux manipulations de la récolte et de soutenir les efforts du Comité pour le plus grand bien de notre apiculture romande.

Le Secrétaire.

CONTROLE DU MIEL EN 1923

INSTRUCTIONS AUX APICULTEURS et AVIS IMPORTANT.

Nous n'avons pas l'intention d'affliger nos collègues par les rigueurs d'un long règlement, nous prions simplement tous les apiculteurs d'observer les instructions suivantes :

1° N'extrayez pas votre miel en plaine avant le 15 juin, à moins de circonstances exceptionnelles. *Ne prélevez que le miel mûr, apiculteurs pastoraux.*

3° Observez la plus grande propreté.

4° Faites l'usage recommandable du maturateur avec tamis.

5° Ecrivez à votre président de Section pour demander le contrôle.

6° Travaillez avec la plus grande conscience, non pas dans la seule idée de réaliser le fruit de vos efforts, mais surtout pour la satisfaction d'avoir fait du beau travail, par amour pour l'apiculture.

AVIS IMPORTANT.

Les présidents des Sections sont priés d'envoyer immédiatement au chef du contrôle la liste des contrôleurs, pour que les instructions leur soient communiquées à temps, de même que les pièces officielles (listes nominatives, bulletins de contrôle, etc.), indiquer le nombre de celles-ci.

Une affiche réclame déposée, format 40/50 cm., est éditée et sera envoyée gratuitement à tous les magasins vendant nos produits.

Le sujet représente un apiculteur au travail dans son rucher.

L'étiquette officielle déposée est une réduction du sujet de l'affiche, elle ne sera délivrée que pour signaler le miel contrôlé, de même que la nouvelle estampille de contrôle, genre timbre-poste, format 4/8 cm. Ces deux objets seront remis aux apiculteurs selon leur désir dans les meilleures conditions et proportionnellement à la quantité de miel contrôlé.

F. Jaques, chef du contrôle.

P.-S. — Les prix des miels sur les marchés étrangers se maintiennent fermes, nous pensons qu'il y aura lieu, étant donné les pronostics défavorables de la nouvelle récolte, de relever quelque peu nos prix de gros de 3 fr. 50 à 4.— fr. le kg.

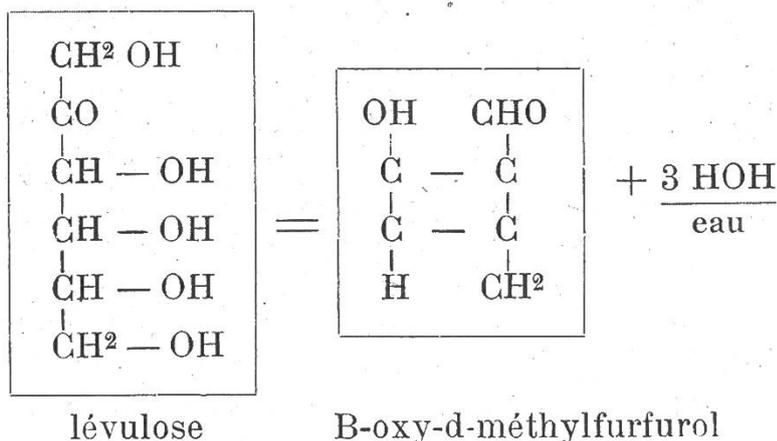
LES FALSIFICATIONS DU MIEL

V. Les méthodes de Fiehe et de Ley pour la recherche du sucre interverti.

1° LA MÉTHODE DE FIEHE

Après bien des polémiques, après bien des controverses, le chimiste allemand Fiehe a réussi à faire admettre, non seulement dans son pays, mais encore dans la plupart des laboratoires étrangers, et notamment dans les laboratoires officiels français, sa méthode qui, d'après certains donne toujours des résultats infaillibles et certains.

Nous savons que le sucre interverti se prépare industriellement en transformant le saccharose à l'aide d'un acide, avec élévation de température. Il se forme du glucose et du lévulose. Mais ce dernier peut se décomposer, et en se deshydratant donner naissance à du B-oxy-d-méthylfurfurol, d'après la réaction :



Ce dernier corps se produit toujours, le plus souvent en très faibles quantités qu'il est très facile de mettre en évidence avec une solution de résorcine dans l'acide chlorhydrique. Il se produit immédiatement une coloration rouge cerise très caractéristique indiquant la présence du dérivé furfurolique et par suite celle du sucre interverti.

Voici maintenant quel est le mode opératoire :

Prendre environ 10 gr. de miel, y ajouter autant d'éther sulfurique pur et broyer le tout énergiquement dans un mortier pendant environ 5 minutes. Décanter le liquide, qui est légèrement coloré en jaune très pâle, dans une très grande capsule de porcelaine et laisser évaporer spontanément à l'air.

Lorsque l'évaporation est complète, laisser tomber deux gouttes du réactif résorcine chlorhydrique préparé au moment même de l'emploi

en faisant dissoudre 1 décigramme de résorcine dans 10 cl. d'acide chlorhydrique pur.

Le sucre interverti donne une coloration rouge cerise, *parfois violacée immédiate*.

Le miel naturel donne presque toujours une coloration jaune verdâtre qui se différencie très nettement de la précédente.

2^o LA MÉTHODE DE LEY

Elle a été employée en Allemagne avant la méthode de Fiehe ; les deux se complètent généralement, mais celle de Ley est plus sujette à caution, plus difficile à réaliser que la précédente.

Voici d'après M. Muttelet le mode opératoire :

« *Réactif de Ley*¹. — C'était l'essai colorimétrique le plus répandu en Allemagne avant l'apparition de la réaction de Fiehe. Il consiste à traiter une solution aqueuse de miel par une solution ammoniacale d'oxyde d'argent au bain-marie bouillant et à l'abri de la lumière, puis à observer l'aspect de la masse liquide.

» *Réactif*. — 10 gr. d'azotate d'argent sont dissous dans l'eau et la solution traitée par la quantité nécessaire de lessive de soude. Le précipité d'oxyde d'argent est rassemblé sur filtre, lavé à l'eau distillée, puis redissous dans l'ammoniaque étendu de façon à faire 100 cc. ; le réactif conservé en flacon plein et bouché est stable à l'abri de la lumière.

» *Mode opératoire*. — Une partie de miel est dissoute dans deux parties d'eau et la solution filtrée, 5 cc. du filtrat sont versés dans un tube à essais, et additionnés de 5 gouttes de réactif, en évitant d'en laisser couler sur les parois ; on mélange, bouche avec un tampon de coton et porte rapidement au bain-marie bouillant pendant 5 minutes en évitant l'accès de la lumière. On observe alors la couleur du liquide.

» *Résultats de l'essai*. — Les solutions de miels naturels possèdent après ce traitement une teinte rouge et une fluorescence plus ou moins prononcée ; les succédanés du miel ont leurs mélanges avec le miel naturel traités de façon identique, donnent des liquides brun sale, sans fluorescence, avec formation d'un précipité qui, dans certains cas, envahit tout le liquide et le rend opaque. D'après de récentes recherches, les liquides translucides fluorescents, obtenus avec les miels naturels sont des solutions colloïdales d'argent².

¹ Ley. *Pharm. Zeitung*, 1902, (47), 603.

² Kœbner M. *Chem. Zeitung* (1908), p. 32, 89.

» Toutefois, le chimiste ne pourra retirer d'utile indication de cet essai, que s'il s'est familiarisé avec sa pratique en l'appliquant à de nombreux échantillons de miel tant naturels qu'artificiels. C'est là, d'ailleurs, une remarque applicable aux différentes parties de l'examen chimique du miel. »

(A suivre.)

Alin Caillas, ingr agricole.

DES PIQURES

(SUITE)

Arrivons maintenant à notre engeance puisque c'est par elle que j'aurais dû commencer pour suivre l'ordre de classement établi pour les êtres. Il n'y a pas longtemps, les journaux relataient le fait qu'un homme avait succombé aux suites d'une piqûre d'abeille. Il est vrai qu'on ajoutait que la personne en question devait souffrir de désordres cardiaques. Quoi qu'il en soit, si le brave homme n'avait pas été piqué, il serait encore des nôtres !

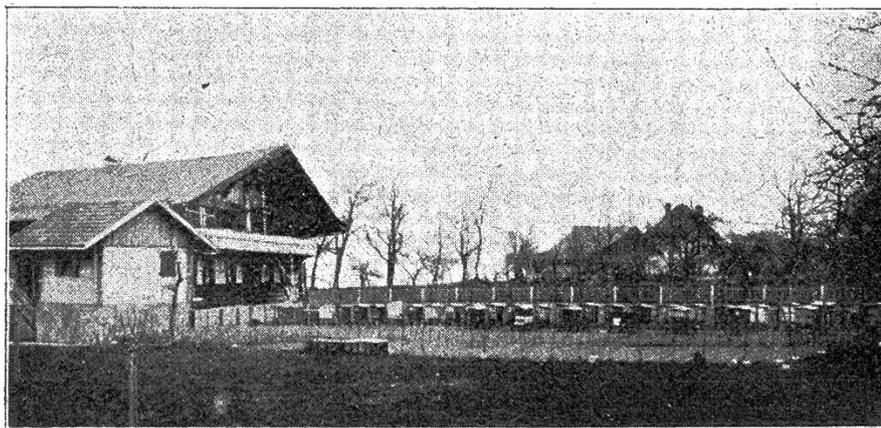
En voilà assez pour démontrer qu'une piqûre peut amener la mort d'un être.

L'autre hypothèse, celle de la guérison d'une piqûre, n'est pas difficile à démontrer. Tenez, les apiculteurs qui me lisent aussi bien que leur serviteur ont eu à essuyer un nombre respectable de piqûres et, cependant, ils en sont encore à aller dans la vallée des larmes ne renonçant même pas à soigner leurs cruelles petites favorites. Il est vrai que les piqûres sont plus ou moins à redouter. Des personnes en souffrent bien moins que d'autres. Les apiculteurs qui eux en reçoivent un peu régulièrement les supportent sans faire la grimace. Après un certain nombre de piqûres, l'enflure causée par le venin ne se produit plus. Par contre, d'autres personnes sont très affectées des piqûres. Elles en éprouvent de vives douleurs, de la fièvre, des nausées, de l'inflammation et elles doivent s'aliter pour un certain temps. D'un autre côté, on prétend que les piqûres d'abeilles apportent du soulagement aux personnes souffrant du rhumatisme.

Des gens ont une terreur si grande des abeilles qu'elles ne peuvent supporter même la pensée d'une piqûre. Un jour que j'étais dans mes mouches, une bonne dame se trouvait dans le voisinage de mon rucher occupée à suspendre du linge. Une abeille vint s'empêtrer dans ses cheveux en faisant entendre le sifflement aigu que vous connaissez. Aussitôt la bonne dame s'accroupit en poussant des cris de détresse aussi déchirants que si un hideux serpent s'était entortillé autour d'elle en glissant sur son corps. Armé de mon enfumoir, je courus à son secours. Mais je ne pus faire que de rassurer la bonne dame, car

elle n'avait pas même été piquée, et je lui conseillai de rentrer à la maison afin de lui éviter un autre malheur plus grand que le premier.

Les abeilles ne sont pas toujours d'humeur égale. Aux premiers beaux jours, lorsqu'elles sortent après une réclusion prolongée par les frimas de l'hiver, elles sont sans mauvaise intention. Elles n'ont d'autres soucis que celui de s'ébattre en voletant au grand air pour arriver à se vider. Il en est de même le lendemain d'un jour de pluie,



Rucher de M. Eug. Rithner, à Chili sur Monthey.

lorsque la miellée est abondante. Vous pouvez alors vous placer devant une ruche sans être molesté. Les abeilles viendront se reposer en grand nombre sur vous et aucune n'essayera de vous piquer tant que vous n'en serrerez pas. Mais lorsque le temps se prépare à l'orage et que la chaleur est accablante, soyez sur vos gardes, les abeilles sont agressives. Elles auront les mêmes dispositions lorsque les fleurs passeront et que la miellée tirera à sa fin. Le pillage irrite les abeilles. Une forte odeur du corps, les mauvaises odeurs y compris, bien entendu celles des parfums si prisées des dames, l'émanation provenant de fumier, une haleine fétide prédisposent les abeilles aux piqûres. C'est dire que l'apiculteur doit être un homme propre sur son corps et dans ses habits, qu'il fera fréquemment usage du savon et qu'il ne se fera pas faute de prendre des bains.

N'approchez pas sans précautions d'une colonie placée dans un endroit isolé où il n'y a pas de circulation ; les défenseurs de cette forteresse sont d'humeur on ne peut plus belliqueuse.

Si les abeilles étaient aussi mauvaises dans la prairie qu'elles ne le sont aux abords de leurs ruches, il serait impossible aux campagnards de bêcher, de labourer, de faner et de moissonner sans avoir à supporter forces piqûres. C'est pour le coup que l'apiculteur serait la bête noire et qu'il devrait, pour essayer de se rehabiler dans l'estime de ses concitoyens, exterminer à bref délai jusqu'à la dernière de ses

avettes. Voulez-vous la preuve de ce qui vient d'être dit ? Vous sortez par un beau jour de printemps. Vous êtes de bonne humeur et vous éprouvez le besoin de vous ébattre. Vous arrivez en coup de vent dans la prairie, foulant au pied l'herbe verte et bousculant les fleurs naissantes sur lesquelles butinent des abeilles. Celles-ci regimberont-elles contre vous ? Que nenni ! Elles se résigneront simplement à vider les lieux pour aller butiner plus loin. Vous voici de retour de votre excursion. A l'entrée du village s'étale un rucher. Vous vous campez devant une ruche et là vous faites un simulacre d'attaque en espadonnant avec votre bâton, car je suppose que vous vous en étiez muni pour sortir. Les abeilles, toutes trembantes de peur, vont sans doute s'enfoncer dans leur ruche se serrant les unes contre les autres, n'osant pas même allonger le nez dans le trou de vol pour voir si vous irez jusqu'à violer leur domicile. Illusion ! A peine aurez-vous esquissé quelques gestes qu'une douzaine d'abeilles se précipiteront au combat et pour la première rencontre vous aurez de votre côté à panser cinq ou six piqûres. A vous de voir, quand vous vous serez refait à l'arrière, si l'expédition peut être reprise.

(A suivre.)

Cachot Jos.

MAUVAIS CALCUL

Se trouver en juillet en présence d'une ruche orpheline très faible en bêtes, recueillir un essaim vagabond, avoir l'idée de réunir ces deux générations extrêmes, voilà qui paraît logique. C'est ainsi que j'ai procédé l'année dernière suivant la méthode du livre Bertrand.

Ah bien oui ! Vous pensez que les choses se sont passées selon mes prévisions ! Mes deux à trois cents vieilles sorcières brossées des rayons à une certaine distance ont rappliqué « lesto » sur la planche d'entrée et là, ailes déployées, allure féroce, elles tuaient impitoyablement les pauvres petiotes qui, confiantes, quittaient la ruche pour aller butiner. « Nous sommes devant chez nous, disaient les vieilles et vous autres intruses n'avez rien à faire dans notre antique demeure. » — La mort vous guettait. Sans reine, à votre âge comment échapper au sort inévitable qui attend la colonie si nous ne fusionnons pas, répondaient les jeunes.

Peine perdue, vaine réplique. Le massacre continuant je n'hésitais plus et toutes ces horribles mégères furent broyées sur le théâtre de leurs forfaits. La nouvelle famille a fait bonne fin et la leçon sera bonne.

A la jeunesse la grâce, l'activité, le développement normal ! Aux vieux la réclusion, l'esprit de critique, le caractère ombrageux.

Berger.

Pesées de nos ruches sur balance en mai 1923

STATIONS	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Journée la plus forte Grammes	DATE	Augmentation nette Grammes
Premploz (Valais)	880	D.-B. forte	—	23	—	—	—
St-Luc »	1650	» »	—	5400	—	—	5400 dim.
Out ^{re} -Vièze »	401	» très forte	5100	1550	1200	29 avr.	3550 aug.
Bulle (Fribourg)	780	» moyenne	1700	500	1100	30	1200 »
Dompierre »	475	» bonne	6100	1550	1400	22	4550 »
Conches (Genève)	430	D. (13 ^e) moyen.	1350	900	300	7-12-22	450 »
Châtelaine »)	430	» très forte	—	—	—	—	—
Ropraz (Vaud)		—	—	—	—	—	—
Rances »		D.-B. bonne	1300	3700	800	31 avr.	2400 dim.
Sullens »	603	D.-T. moyenne	5500	3400	—	—	2100 »
Chavannes s/ Laus ^{ne}	385	D.-B. bonne	11300	—	—	—	11300 »
Coppet (Vaud)	380	D.-B. »	800	3400	—	—	2600 »
Coffrane (Neuchâtel)	800	D. (13 ^e) moyen ^e	—	2300	—	—	2300 »
Cernier »	834	D.-B. »	—	—	—	—	—
Le Locle »	915	» »	—	—	—	—	—
Cressier »	425	» bonne	1600	3700	—	—	2100 »
Buttes »	700	» »	—	7300	—	—	7300 »
La Côte Neuchâtel ^{se}	430	» »	3050	4400	—	—	1350 »
Tavannes (Jura B.)	761	» moyenne	—	—	—	—	—
Courtelary »		—	—	—	—	—	—
Glovelier a) »	515	D.-B. bonne	—	3200	—	—	3200 »
» b) »	»	» »	100	3600	—	—	3500 »

QUESTION

Y a-t-il des apiculteurs qui aient fait des remarques sur l'effet du sirop donné ce printemps. On nous communique que des colonies nourries avec du sirop ont périclité. Serait-ce l'effet du sucre, blanchi avec des procédés nuisibles aux abeilles ? Que tous veuillent bien penser à cette question, car il est facile de comprendre l'importance qu'elle pourrait avoir pour tout l'ensemble de nos ruchers qui ont déjà assez d'ennemis « naturels » sans que nous y ajoutions encore celui de sucre empoisonné.

Schumacher.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société d'apiculture de Lausanne.

Assemblée d'été, Café de la Treille, Prilly, le 24 juin à 14 heures.

Conférence de M. Morgenthaler sur les maladies des abeilles adultes.

Les inscriptions pour le contrôle du miel seront à adresser au président pour les 15 juin, 1^{er} juillet et 1^{er} août pour la deuxième récolte.

* * *

Jura-nord.

Il est recommandé aux membres de la Section de faire contrôler leur miel. S'inscrire auprès du président, à Glovelier.

Pour 1^{re} récolte : Délai d'inscription, 30 juin.

Pour la 2^{me} récolte : Délai d'inscription, 30 juillet.

Passé ces délais, aucune demande ne pourra plus être prise en considération. La finance d'inscription a été fixée à Fr. 2.—, et l'indemnité aux contrôleurs également à Fr. 2.— par contrôle.

Le Comité.

* * *

Société Cantonale Neuchâteloise d'apiculture.

Les apiculteurs sont rendus attentifs à l'art 1 de l'arrêté du 7 mai 1923 du Conseil d'Etat concernant la lutte contre l'acariose des abeilles.

Des abeilles provenant de ruches suspectes (voir *Bulletin* mars 1923, page 65 et la décision du 23 avril 1923 de l'Office vétérinaire fédéral) doivent être adressées à l'Institut fédéral de bactériologie du Liebefeld, à Berne, et les cas d'acariose annoncés immédiatement au Conseil communal du domicile de l'apiculteur.

(Signé) : *Conseil d'administration de la Caisse cantonale d'assurance contre la loque.*

* * *

Section des Franches-Montagnes.

Réunions de groupes : Les Bois, le 17 juin, à 14 ½ heures, Restaurant de la Couronne ; Les Breuleux, le 1^{er} juillet, à 14 ½ heures, au Café du Sapin.

Il ne sera pas envoyé d'autre communication.

Le Comité.

DONS REÇUS

Rucher de St-Loup : MM. Pierre Henchoz, L'Etivaz, 1^{re} ruche vide. — Morier-Genoud, député, Château-d'Oex, 1 ruche vide.

NOUVELLES DES RUCHERS

King William Town (Afrique du Sud), mars 1923. — D'après ce que j'ai déjà pu voir, je crois que l'Afrique du Sud est excellente pour les abeilles, personne ne sait ce que c'est de nourrir les abeilles, à Johannesburg par exemple, c'est à 2000 m. d'altitude aucune prairie à 10 km. à la ronde et toute l'année il y a récolte même pendant l'hiver ; j'y ai vu un buisson dont une seule fleur suffit pour nourrir une ruche pendant un jour, son miel n'est pas très bon pour les fines bouches, mais excellent pour l'hivernage des abeilles, je suppose que cette plante est celle dont il est question dans *l'Abeille et la Ruche*, la première dans le chapitre des plantes mellifères ; malheureusement n'ayant pas le livre, je n'ai pu étudier la question.

A Lourenço-Marquès c'est le pays idéal pour l'apiculture, une ruche moyenne récolte de 200 à 250 livres (anglaises) de miel par année ; il y a des forêts immenses d'eucalyptus, ce qui donne un miel très fort, il est très aimé des colons ; quelques fermiers ont essayé de planter et semer d'autres plantes qui d'après les observations auraient un fort rendement. Mais chose curieuse, les abeilles ne s'en occupent pas, elles vont droit à leurs eucalyptus où il n'y a pas à voltiger de fleur en fleur. C'est aussi l'endroit des forts essaims, il en a été cueilli un par un Suisse en octobre dernier qui pesait presque 7 kg. (14 livres anglaises).

Presque toutes les ruches en Afrique du Sud sont livrées par la fabrique Root en Amérique, avec cadres Hofmann ; ceux qui ont des modèles plus grands comme les Layens ou Dadant ont des résultats encore meilleurs. Jusqu'à l'année passée, où il y a eu quelques ruches atteintes dans Le Cap, la loque n'était pas connue ; le gouvernement est très sévère dans ses mesures de préventions ; la race d'abeilles dans le pays s'appelle Capland, elle ressemble un peu aux italiennes et sont très douces, il est interdit d'en avoir d'autres, aucune abeille étrangère n'est acceptée à la douane, la même mesure est prise pour le miel ; pour me faire une surprise, mon beau-frère à Renan m'en avait envoyé un peu, trois mois après il recevait son paquet en retour, il était venu jusqu'à Johannesburg et la douane l'avait refusé ; malgré cette mesure les prix du miel ne sont pas trop élevés pour le pays, la production en sections est très forte.

BIBLIOGRAPHIE

Nous nous bornons, pour aujourd'hui, à signaler un nouveau volume d'apiculture, publié par M. Perret-Maisonnette et intitulé : *l'Apiculture intensive et l'élevage des reines*. Il débute par une préface de M. Crépieux-Jamin et une lettre de C.-P. Dadant ; puis une introduction nous donne l'origine du livre et mentionne, parmi ses inspirateurs, notre collègue, M. Heyraud, de Saint-Maurice.

Nous reviendrons sur ce volume que l'on peut se procurer par nos librairies suisses et qui sera tenu en dépôt par le soussigné.

D'autre part, nous avisons les lecteurs que l'administrateur est chargé de se procurer un certain nombre d'exemplaires de l'ouvrage de M. C.-P. Dadant dont M. Gubler a parlé dans le numéro de mars. Nous recommandons vivement ce volume à tous les possesseurs de ruches Dadant ou Dadant-Blatt. *Schumacher.*

A VENDRE

chasse-abeilles à 2 issues, fonctionnement garanti, prix 60 ct. Des milliers d'attestations. Obturateur 20 ct. pièce, s'adresser à **M. R. Heyraud**, apiculteur à St-Maurice. 23131

A vendre

Un extracteur (4 grands cadres) engrenage perfectionné, roulage sur billes, robinet nickel. Prix très avantageux.

S'adresser à **P. Allenbach**, Chalet Mirette, Bevaix (Neuchâtel). 23154

Essaims

Le soussigné est acheteur de 20-30 beaux essaims. Adresser offres avec prix à **Louis Wicky Peseux** (Ct. Neuchâtel).

Elevage de reines

Aug. LASSUEUR, Grandson

En Mai et Juin, vente et achat d'essaims au prix du jour. Ruches habitées sur demande. Matériel pour l'élevage. 23139

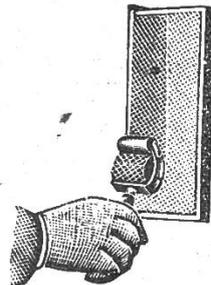
Avec mon

Couteau électrique à désoperculer

on peut désoperculer les rayons quoique, d'une façon inégale, mais extrêmement vite, proprement et à bon marché,

Joh. LEINHARDT

électricien et apiculteur,
Castiel (Grisons). 23143



D'un maniement facile et agréable, le

Rabot à désoperculer

(à réchauffer dans l'eau chaude.)

simplifie considérablement le travail et ouvre proprement les rayons de miel. 23101

Prix : fr. 6,50.

J. Arter, Ober-Engstringen

Canton de Zurich.

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE FONDÉ EN 1885

FABRIQUE DE RUCHES

J. Paintard

« LES RUCHETTES », près Vandœuvres, GENÈVE.

Notre fabrication est une des plus importantes de la Suisse et la seule Maison ne s'occupant que d'apiculture. - 4 grands ruchers de production.

OUTILLAGE COMPLET POUR APICULTEURS.

RUCHERS-PAVILLONS (ou ruchers fermés) système PAINTARD obtenant partout le plus grand succès.

Nous mettons les apiculteurs en garde contre les contrefaçons de nos ruchers et de notre outillage.

Si nous voulons rester une Maison de confiance, nous ne pouvons pas abaisser nos prix au niveau de ceux de quelques concurrents.

Téléph. Vandœuvres 55

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE 23144

Notre dépôt de Genève est toujours chez **M. JALLARD**,
Coulouvrenière, 32.

TÉL. STAND 39.01

Feuilles gauffrées de la Maison Brogle.